

Bulletin d'histoire politique

Le Canada et l'Exposition universelle de Paris 1937, une occasion manquée ?

David Cloutier

50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960

Volume 20, numéro 1, automne 2011

URI : id.erudit.org/iderudit/1055962ar

<https://doi.org/10.7202/1055962ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, D. (2011). Le Canada et l'Exposition universelle de Paris 1937, une occasion manquée ?. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 54–59. <https://doi.org/10.7202/1055962ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Le Canada et l'Exposition universelle de Paris 1937, une occasion manquée ?

DAVID CLOUTIER¹
Doctorant en histoire
Université de Montréal

De mai à novembre 1937 s'est tenue à Paris une exposition universelle et internationale, organisée autour du thème : « Arts et techniques dans la vie moderne ». Près de cinquante pays acceptèrent l'invitation du gouvernement français et permirent à plus de 11 000 exposants de se déplacer pour montrer les meilleurs exemples de leur créativité. Ils furent payés de retour, car pas moins de 31 millions de visiteurs, venus de France mais aussi du reste du monde, se pressèrent à l'exposition pour admirer leurs œuvres et produits².

Le Canada se joignit aux États réunis dans la vaste section étrangère. En agissant ainsi, ce pays poursuivait une tradition déjà longue de participation aux expositions universelles et notamment aux expositions parisiennes. Il avait en effet pris part aux manifestations de 1855, 1867, 1878 et 1900, s'abstenant seulement en 1889, puisque la célébration du centenaire d'une révolution régicide n'avait pu obtenir le soutien du régime monarchique canadien. En 1937, la présentation du Canada a toutefois pu sembler bien modeste à certains. Un petit nombre d'exposants privés se partagèrent la surface du pavillon élevé par le gouvernement fédéral, alors qu'aucun gouvernement provincial, pas même celui du Québec, ne daigna se joindre à l'effort de représentation. Le principal responsable de la décision de participer et du choix de l'architecte qui devait donner corps à la présentation du Canada, soit le Premier ministre Mackenzie King, confia même à son journal sa profonde déception. Après une visite de l'ensemble du site réalisée le 24 juin, en compagnie de l'architecte en chef de l'exposition française, Jacques Gréber, il écrivait : « Notre ministère du Commerce a failli terriblement »³.

Afin de comprendre la déception du Premier ministre, mais aussi pour tenter de porter un regard plus détaché sur la présentation canadienne

lors de cette exposition française, nous allons examiner d'abord la manière dont fut prise la décision de participer. Par la suite, nous nous pencherons sur le pavillon canadien et son contenu. Puis finalement, nous tenterons de déterminer la signification réelle de la participation canadienne dans les relations du Canada avec la France.

C'est à la fin de l'année 1934 que le ministère des Affaires étrangères de France a transmis au ministre plénipotentiaire du Canada en France, Philippe Roy, l'invitation à participer à l'Exposition de 1937. Cette invitation n'était pas une surprise puisque les services diplomatiques canadiens suivaient le dossier depuis l'adoption, par le gouvernement français, au début de 1933, des premiers décrets mettant en place les structures de la future exposition. Rapidement transmise au gouvernement conservateur de Bennett à Ottawa, l'invitation aboutit au ministère du Commerce, responsable depuis 1927 des expositions pour le gouvernement fédéral⁴.

C'est au sous-ministre du Commerce, James Parmelee, que revint la tâche d'évaluer l'opportunité de participer à la future manifestation. Son jugement fut négatif. Il appuya son argumentaire essentiellement sur deux éléments: d'abord, il était beaucoup trop tôt pour envisager les détails d'une participation ou même de tenter d'obtenir les crédits nécessaires, mais surtout, ce type d'exposition ne semblait pas entrer dans la juridiction de son ministère⁵. Les difficultés financières d'un gouvernement qui affrontait la grande Dépression, expliquent aisément la première partie de sa réponse. Il faut cependant remonter dans le temps pour en comprendre la seconde partie.

En 1901, au sein du ministère de l'Agriculture du Dominion, soit l'institution responsable des expositions depuis l'établissement de la Confédération, avait été créé le poste permanent de Commissaire aux expositions du Gouvernement canadien. Son titulaire avait formé une équipe qui avait ensuite préparé les présentations canadiennes aux nombreuses expositions universelles s'étant succédées jusqu'à la Première Guerre mondiale. À la fin de la guerre, la Commission des expositions fut placée un temps sous la responsabilité du ministère de l'Immigration avant d'aboutir, en 1927, au ministère du Commerce. Ce dernier réaménagement bureaucratique coïncida avec un changement fondamental de la politique d'exposition du gouvernement canadien. Jusqu'alors la Commission, basée à Ottawa, avait eu pour objectif premier de présenter, du Canada, l'image d'un pays riche en matières premières et en terres cultivables, afin d'y attirer des investisseurs et des colons agriculteurs. En 1928, la Commission fut déménagée de manière permanente à Londres, pour y mener à bien une nouvelle politique d'encouragement aux exportations qui allait se traduire par une participation aux multiples foires et marchés temporaires organisés à l'intérieur du Royaume-Uni. En 1932, l'orientation commerciale fut complétée par l'adoption d'une politique de coopération

entre le ministère et les manufacturiers qui visait encore le seul territoire britannique, mais en s'étendant cette fois aux produits industriels. C'est donc à la lumière de ces changements dans la politique d'exposition du Canada qu'il faut comprendre le jugement négatif porté par le sous-ministre du Commerce sur une participation éventuelle à l'exposition de 1937.

Devant cette position, le ministère des Affaires extérieures alla sonder d'autres ministères ou organismes fédéraux ainsi que les gouvernements des provinces, sans obtenir plus d'intérêt. Même le changement de gouvernement en octobre 1935, alors que les libéraux de W. L. Mackenzie King succédèrent aux conservateurs de R. B. Bennett, ne vint pas modifier la situation. Ainsi à la suite d'une autre sollicitation des autorités françaises, le nouveau ministre libéral du Commerce reprenait à son compte, en décembre 1935, le jugement initial du sous-ministre Parmelee, qui était resté en poste : l'exposition de 1937 ne présentait pas d'intérêt parce qu'il ne s'agissait pas d'une manifestation d'encouragement aux exportations⁶.

Toute l'année 1935 s'était ainsi écoulée sans que le Canada n'ait répondu formellement à l'invitation de la France. La position du ministère du Commerce de même que celles des provinces avaient bien été communiquées aux autorités françaises, mais la question de la participation était restée ouverte. C'est qu'au ministère des Affaires extérieures, la position du ministère du Commerce était source d'embarras. À la vision étroite, qui ne considérait que les avantages financiers à retirer, on opposait une vision plus large, appuyée sur la nature amicale des relations que le Canada entretenait avec la France⁷. C'est le ministre de France au Canada, Raymond Brugère, rentré depuis peu d'un long séjour hors du pays, qui vint donner l'impulsion décisive et, en quelque sorte, forcer la main des autorités canadiennes. En février 1936, à l'occasion d'une rencontre mondaine où il croisa le premier ministre King et son lieutenant québécois, le ministre de la Justice, Ernest Lapointe, Brugère aborda la question de l'exposition. De la conversation qui s'ensuivit, il inféra semble-t-il plus que King n'avait vraiment dit, puisqu'il avertit ensuite le Quai d'Orsay que le Canada venait de communiquer son acceptation de principe. Questionné par ses fonctionnaires, qui recevaient les remerciements des Français au cours des semaines suivantes, King dut admettre qu'il avait peut-être bien effectivement, à cette occasion, donné son accord⁸.

Alors que les autorités françaises assumaient que le Canada venait de rejoindre la vingtaine de pays qui avaient accepté l'invitation avant lui, à Ottawa, la pression venait soudainement de monter. À treize mois de l'ouverture prévue pour le 1^{er} mai 1937, s'il fallait exposer, que fallait-il montrer au juste ? Les différentes étapes de la détermination du contenu de la présentation canadienne sont trop nombreuses, complexes et, jusqu'à un certain point, emberlificotées, pour être abordées ici. D'autre part, une

sèche énumération des acteurs impliqués serait trop fastidieuse, ne leur rendrait pas justice et, surtout, n'apporterait guère d'informations utiles. C'est pourquoi nous nous pencherons maintenant plutôt sur le produit final, soit le pavillon élevé par le Canada et les éléments qui y furent rassemblés pour être présentés aux visiteurs français et du reste du monde.

Le pavillon canadien a occupé un site de choix, localisé au pied du pilier nord-ouest de la Tour Eiffel, au cœur de la section étrangère, centre névralgique de l'Exposition, qui s'étendait sur une croix formée des rives de la Seine et d'un axe allant du Palais de Chaillot (l'ancien Trocadéro rénové), empruntant le Pont d'Iéna et se poursuivant jusqu'à l'extrémité du Champ-de-Mars. À l'extérieur, il représentait, en modèle réduit, ce qui était devenu un archétype de l'architecture canadienne, soit les immenses silos à grains jalonnant la route du blé, allant des prairies jusqu'aux ports de l'Est. Sur ses faces, on retrouvait des sculptures, en bas-relief, représentant des scènes classiques de l'activité économique : le flottage du bois, la pêche au saumon, la traite des fourrures et la préparation du sirop d'érable. Au-dessus de l'entrée principale une large toile illustrait la récolte du blé dans les prairies et, plus haut, en grandes lettres, le mot Canada. Une fois à l'intérieur, le visiteur se voyait offrir, à un spacieux comptoir de dégustation, des sandwiches confectionnés avec du saumon en conserve de la Colombie-Britannique et du pain, cuit sur place, fait en partie de blé dur du Canada. Plus loin, il pouvait admirer les kiosques des compagnies de transport Canadien National et Canadien Pacifique et une riche présentation minérale, centrée sur la production du radium et du nickel. En continuant le parcours, les produits de la forêt apparaissaient : pâte de bois, papier, bois de construction et ameublement. S'y ajoutaient les céréales et les fruits, les fourrures, des produits de caoutchouc, des postes de TSF, et une large présentation d'artisanat ancien et moderne. Avant de quitter les lieux, le visiteur se voyait rappeler les sacrifices récents du Canada par un grand tableau de l'inauguration du monument aux morts de Vimy qui avait eu lieu à l'été 1936⁹.

Maintenant munis de ces divers éléments tirés du processus de décision de participer et du contenu de la présentation du Canada, il reste à se demander si la déception avouée du premier ministre King, les objections répétées du ministère du Commerce à s'engager et le qualificatif de modeste, attribué en introduction à une présentation rassemblant peu d'exposants privés et aucune province, étaient justifiés.

Si l'on considère d'abord le point de vue de la France, il apparaît clairement que l'acceptation de l'invitation et les efforts réels faits par le Canada pour contribuer au succès et au prestige de l'exposition ont été importants. Le gouvernement français attendait cet appui d'un pays ami ; l'insistance avec laquelle ses services diplomatiques et consulaires pressèrent les autorités canadiennes pour obtenir une réponse positive suffirait

à le montrer; le site de choix offert au pavillon du Canada vient le confirmer.

Si l'on adopte maintenant un point de vue canadien, on peut, au minimum, faire remarquer que si l'on exclut les œuvres d'artisanat, les produits montrés dans le pavillon du Canada recoupaient très exactement la liste des produits exportés en France, au cours des années 1930¹⁰. Il semble donc finalement qu'une exposition universelle, attirant des millions de visiteurs de France, ait finalement pu être vue comme véhicule publicitaire utile.

Revenons, pour terminer, à la question figurant au titre de ce texte: la participation du Canada à l'Exposition de Paris 1937 fut-elle une occasion manquée? Certes, davantage aurait pu être fait, mais il semble bien que nous puissions, tant d'un point de vue français que d'un point de vue canadien, répondre: non. Et si le premier ministre King a choisi d'exprimer sa déception en jetant le blâme sur le ministère du Commerce, c'était nul doute une façon commode d'oublier la direction molle réservée par son gouvernement à toute l'entreprise, symbolisée par sa propre décision, tardive et quasi accidentelle, d'engager son pays à prendre part à cette grande exposition.

Notes et références

1. Sur des sujets connexes, l'auteur a également fait paraître «Le Canada aux expositions universelles de la première moitié du xx^e siècle», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 1, automne 2008, p. 25-33 et «Une occasion de propagande pro-alliée aux États-Unis? La participation du Canada à l'exposition internationale Panama-Pacifique de San Francisco, 1915» dans *La Première Guerre mondiale et le Canada: contributions sociomilitaires québécoises*, sous la direction de Roch Legault et Jean Lamarre. Montréal, Éditions du Méridien, coll. «Histoire militaire», 1999, p. 79-89.
2. Brigitte Schroeder-Gudehus et Anne Rasmussen, *Les fastes du progrès; le guide des expositions universelles, 1851-1992*, Paris, Flammarion, 1992, p. 192.
3. *The Mackenzie King Diaries, 1932-1949; The Complete Manuscript Entries with Accompanying Typewritten Transcriptions, Original Typewritten Diaries, and other Original Typewritten Journals [...]*. Transcription du manuscrit par F. A. McGregor, Toronto, University of Toronto Press, 1980, microfiche transcript 113, p. 439-440, 24 juin 1937.
4. Bibliothèque et Archives Canada, Archives de la Commission des expositions du Gouvernement canadien, record group 72, vol. 152, dossier 30175, vol. 1, Parmelee à Under-S. of S. Ext. Aff., 7 avril 1933; Archives du Ministère des Affaires extérieures, RG 25, A3a, vol. 1733, dossier 1935-114, part I, [Min. des Aff. étran., Paris] à [Min. du Canada en F.], 22 déc. 1934.
5. BAC, RG 25, A3a, vol. 1733, dos. 1935-114, part I, Parmelee à Skelton, 23 fév. 1935.
6. BAC, RG 25, A3a, vol. 1733, dos. 1935-114, part I, Parmelee à Beaudry, 5 déc. 1935.

7. BAC, RG 25, A3a, vol. 1733, dos. 1935-114, part I, Memorandum for Dr. Skelton. International Exhibition Paris 1937, par Laurent Beaudry, 8 février 1936.
8. BAC, RG 25, A3a, vol. 1733, dos. 1935-114, part I, memorandum for Dr. Skelton: International Exhibition Paris 1937, Beaudry, 25 mars 1936.
9. Des nombreuses sources descriptives résumées ici, les plus aisément accessibles sont: Canada, *Quarante-sixième rapport annuel du Ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1938*, trad. de l'anglais, Ottawa, J.-O. Patenaude O.S.I., 1938, p. 45 et C.A. Bourgeois, «International Exhibition, Paris, 1937», *Canadian Geographical Journal*, vol. 15, no 2, août 1937, p. 108.
10. Philippe Prévost, *La France et le Canada; d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Saint-Boniface (Manitoba), Les Éditions du Blé, 1994, p. 280.